

HORIZON TERRE

TOU.TE.S ENSEMBLE
POUR UNE RECHERCHE RESPONSABLE ET ENGAGÉE



Ingénieurs sans frontières



SCIENCES
CITOYENNES

ATÉCOPOL

atelier d'écologie politique

LES ORIGINES D'HORIZON TERRE

À mesure que les ravages écologiques se font plus manifestes, le refrain « les scientifiques nous disent ... » sonne plus drôlement. Largement relayé dans les médias, ce type de discours appelle généralement le grand public à se rendre compte de l'urgence de la situation écologique actuelle, ou les élu·es à faire des déclarations d'intention. Il peut cependant donner une image déformée des liens qu'entretiennent recherche, préservation de l'environnement et instances politiques, au moins à l'échelle de l'Union Européenne.

Le monde scientifique est en effet loin d'être uni et acquis aux causes écologiques, d'autant plus que le financement des recherches dépend largement des orientations décidées par des élu·es européen·nes sur la base de choix politiques. Ceux-ci ont pour but global affiché de la compétitivité industrielle européenne et la résolution de "défis sociétaux" ..

L'un des objectifs prioritaires de Horizon Europe est de soutenir une « croissance verte ». Selon ses tenant·es, il serait possible, innovations technologiques à l'appui (intelligence artificielle, smart city, etc.), de maintenir la croissance économique tout en ménageant l'environnement, c'est-à-dire d'effectuer ce qui est appelé un « découplage » entre la croissance du PIB d'une part et l'augmentation des émissions de CO2 et des ravages écologiques d'autre part.

C'est en réaction à ce paradigme et sa traduction dans la politique scientifique européenne que s'est constitué le projet Horizon TERRE.

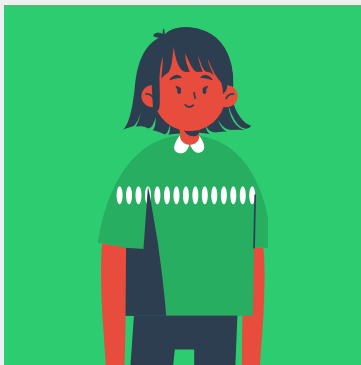


À PROPOS D'HORIZON TERRE

Lancé par Sciences Citoyennes, l'Atelier d'écologie politique et Ingénieurs sans Frontières, Horizon TERRE a pour but de proposer et de défendre des stratégies de recherche alternatives qui ne soient plus soumises à l'impératif dogmatique de croissance économique à l'échelle de l'Union Européenne. Le paradigme du « découplage » dans lequel s'inscrit Horizon Europe, que l'on retrouve par exemple dans la notion de « développement durable », a en effet suffisamment démontré son caractère illusoire. Horizon TERRE défend une réorientation des questions de recherche : non plus pensées au service de la croissance économique par quelques expert·es plus ou moins influencées par des lobbies économiques, mais ré-encadrées dans les limites planétaires et décidées par des acteurs et actrices variés.



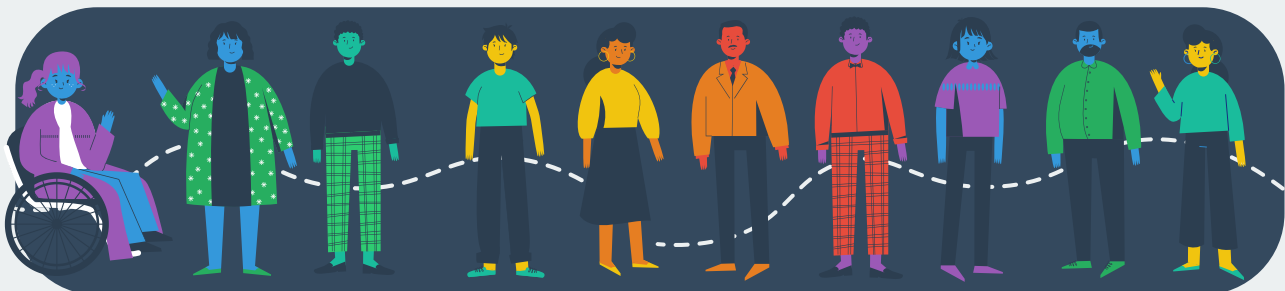
Citoyen.ne.s



Étudiant.e.s



Chercheur.e.s



...et nous tous.tes

LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES D'HORIZON TERRE

Pour suggérer les pistes de cette réorientation, nous avons fait deux choix méthodologiques.

D'une part, nous refusons de laisser des choix politiques que sont les orientations scientifiques à des « experts » non identifiés (scientifiques ? élu·es et fonctionnaires européen·nes ?). Nous plaidons pour des procédures démocratiques pour ces arbitrages et nous avons considéré dans Horizon TERRE que la société civile devait participer dans les choix des thématiques de recherche que l'UE doit financer. Pour amorcer la réflexion dans cet esprit, nous avons associé des représentant·es de collectifs étudiants et de chercheurs et chercheuses engagées, à des membres d'associations.

D'autre part, il nous semble que l'articulation de savoirs traités habituellement de manière indépendante est primordiale au vu de l'interdépendance des ravages écologiques actuels. Ainsi, si nous nous sommes conformé·es à certaines des catégories thématiques d'Horizon Europe, et cela afin de rendre notre plaidoyer plus efficace, nous avons également travaillé ces catégories dans ce qu'elles avaient de complémentaires.

LES TRAVAUX D'HORIZON TERRE EN 2020-2021

Concrètement, nous avons formé trois comités thématiques (santé ; énergie, habitat et mobilité ; agriculture), composés des différents types d'acteurs et d'actrices mentionnées, que nous avons réunies durant trois week-ends, avec pour objectif de définir des programmes de recherche qui contribueraient à réorienter notre société sur la base de valeurs de sobriété, de solidarité et de démocratie.

Un bref résumé des perspectives et choix de recherche opérés dans les trois comités est disponible ci-après. L'ensemble du texte a été soumis à consultation, en particulier auprès de la société civile, sur une plate-forme numérique (decidim.sciencescitoyennes.ovh) de février à juin 2021.

Cette consultation a permis le débat avec plus de 200 personnes lors de différents échanges et recueilli environ 150 contributions. Grâce à cela, le texte a été enrichi et amélioré, dans un processus associant les membres de départ du projet Horizon TERRE et les contributeurs et contributrices intéressé·es.

Il existe dix chapitres dans Horizon Terre, correspondant aux domaines suivants :

LES DOMAINES TRAITÉS DANS HORIZON TERRE

SANTÉ

SANTÉ ET ÉNERGIE-HABITAT-MOBILITÉ

AGRICULTURE

AGRICULTURE ET SANTÉ

ÉNERGIE - HABITAT - MOBILITÉ

ÉNERGIE-HABITAT-MOBILITÉ ET AGRICULTURE

mais également...

ÉPUISEMENT
DES
RESSOURCES
NATURELLES

USAGES DU
NUMÉRIQUE

ÉCONOMIE
DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DÉMOCRATIE
DANS LA
RECHERCHE

Un très bref résumé des orientations de recherche proposées
dans les trois chapitres centraux figure ci-après :

SANTÉ

AGRICULTURE

ÉNERGIE, HABITAT
ET MOBILITÉ

NOS PROPOSITIONS DE RECHERCHE EN SANTÉ

Il s'agit tout d'abord d'encourager **un déplacement de la manière dont les questions de recherche sont envisagées dans le domaine**. Majoritairement, l'importance centrale est accordée à « la maladie », un état donné qu'il faut soigner, soulager ou prévenir. Cette conception restrictive est celle d'Horizon Europe, et elle gagnerait à être élargie à « la santé », comme préalablement définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), soit un état de complet bien-être physique mental et social dépassant l'absence de maladie ou d'infirmité.

Ainsi, plutôt que de faire appel aux seules sciences médicales, **les questions de santé devraient être prises également en charge par les Sciences Humaines et Sociales (SHS)**, par exemple pour remettre en perspective et définir les contours du pathologique, du préventif et du thérapeutique. **Cette démarche implique une vision holistique de la santé** : en renonçant à une recherche organisée en silo et en laboratoire, les programmes de recherche doivent valoriser la compréhension des interactions entre humains, espèces vivantes et environnement, avec pour objectif **la santé à la fois des populations humaines et animales et des écosystèmes**. La pandémie actuelle souligne l'intérêt de mener ce type de recherche : établir les liens entre l'émergence des pathologies - comme les zoonoses - et la dégradation des milieux et des écosystèmes - comme la déforestation ou l'élevage industriel - aiderait à identifier leurs causes plus précisément, et donc à les atténuer ou les supprimer.

L'ampleur des conséquences sanitaires de la dégradation des écosystèmes par certaines activités industrielles appelle à **revoir la manière dont on prouve la toxicité et la non-toxicité des produits**. Pour l'heure, on considère par exemple qu'un produit est non-toxique tant que l'on n'a pas prouvé qu'il était toxique, et c'est ainsi que des produits néfastes restent commercialisés. A l'inverse, un renversement de la preuve, c'est-à-dire demander à ce que soit prouvée l'innocuité d'un produit plutôt que sa toxicité, bénéficierait à la santé des humains, des non-humains et des écosystèmes en général.



L'ensemble des programmes de recherche doit de plus être **recentré uniquement sur les besoins définis collectivement, et non plus être influencé par le potentiel lucratif des traitements**. Dès lors, une réflexion sur le financement des systèmes de santé publics doit être réengagée intégrant le questionnement de la propriété intellectuelle et du rôle des acteurs privés dans le cadre d'une pensée des communs.

Les futurs programmes de recherches doivent donc également penser **quel système de santé et de protection sociale pourrait permettre une protection sociale de qualité atténuant au maximum les inégalités sociales**.

NOS PROPOSITIONS DE RECHERCHE EN AGRICULTURE

Une réévaluation des représentations du vivant non-humain, de la terre et du sol est nécessaire. A ce titre, une implication plus importante des SHS au côté des sciences agronomiques est requise. On tend en effet à considérer le vivant non-humain et le sol comme des facteurs de production ou des « ressources naturelles », dans une vision rationaliste qui tend à occulter les liens qui les unissent aux humains.



À rebours de cette vision extractiviste, il s'agit d'étudier ces liens en termes « d'alliances » entre humains et autres entités. Par exemple, l'historicisation des rapports des humains à la terre, notamment en termes d'accaparement, de colonisation ou de gestion contribuerait à constituer un nouveau socle moral et normatif pour les systèmes alimentaires. Il s'agit également d'élargir la focale et d'affirmer le caractère politique et social de l'agriculture et de l'alimentation, pour rompre avec l'approche economiciste qui domine aujourd'hui.

Cela passe autant par une réflexion sur l'épuisement des ressources non renouvelables que par une reconsidération de la place de l'alimentation et des agriculteurs et agricultrices dans la société. Par exemple, des recherches sur le rôle de la technologie dans l'agriculture, en termes d'idéologie, d'endettement et de dépendance auraient toute leur importance. La « technologisation » et l'industrialisation de l'agriculture ont par ailleurs été promues par les Etats, l'Union Européenne ou les entreprises agro-industrielles, qui disposent d'un pouvoir économique et politique considérable dont il faut démêler les ramifications.



Mettre en évidence les collusions entre industriels et scientifiques, remettre en perspective les idéologies qui sous-tendent l'organisation actuelle des systèmes alimentaires, ou encore réfléchir aux outils juridiques (foncier, alimentaire) favorisant l'émergence de nouvelles pratiques constituent en ce sens autant de chantiers urgents.

NOS PROPOSITIONS DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE L'HABITAT

À la place du principe d'innovation technologique, nous considérons, au vu des multiples problèmes que ce principe pose, que **ce sont les principes de suffisance et d'autonomie qui doivent orienter les programmes de recherches**. La **suffisance** renvoie à la compatibilité de la satisfaction des besoins humains avec la préservation des milieux vivants, et peut être traduit par la relocalisation. **L'autonomie** renvoie à la capacité des humains à définir et à faire évoluer eux-mêmes les modes de production, de consommation et d'organisation qu'ils adoptent, et peut se traduire également par la relocalisation.



Dans le domaine de l'habitat et en prenant compte les densités de population, cela conduit à étudier les dynamiques de peuplement, notamment les conséquences écologiques et sociales de la métropolisation, ainsi qu'à anticiper les modalités d'un exode urbain. Cela conduit également à mener des recherches sur d'autres manières d'habiter, la mutualisation des espaces et des équipements ou le développement de nouvelles manières de construire.

Plus largement, cela mène à une réflexion sur **quels sont les besoins essentiels à satisfaire et comment se passer de besoins artificiels**. Par exemple, certains savoir-faire artisanaux comme la construction de toits en chaume sont péniblement sauvegardés ; le financement d'« universités de l'artisanat » permettrait de généraliser des techniques de construction traditionnelles et écologiques.





NOS PROPOSITIONS DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE MOBILITÉ ET TRANSPORT

Dans le domaine du transport, la généralisation et la valorisation d'une mobilité dévoreuse d'espace et de carburant appellent de nombreuses études sur le **réaménagement des activités**. Ces études identifieraient les besoins actuels de mobilité, leur réduction potentielle et le report modal. Des incitations et des réglementations contraignantes doivent être pensées dans ce sens, par exemple pour réduire la part de l'automobile et de l'avion au profit du ferroviaire, aussi bien pour les personnes que pour le fret.



Enfin, **dans le domaine énergétique**, il s'agit tout d'abord de **rompre avec l'hypothèse d'une augmentation des usages, et de fonder les travaux sur leur réduction**. De là, les travaux doivent porter sur l'ensemble des systèmes énergétiques, des réformes institutionnelles requises aux ressources extraites. Par exemple, les ressources proviennent souvent de territoires extraeuropéens et posent des problèmes écologiques et coloniaux.

La concentration des infrastructures et des décisions en matière énergétique accentue la fragilité du système, notamment à l'heure où les ravages écologiques menacent chaque jour davantage. Au delà des capacités de réduction des usages, **les capacités de relocalisation des infrastructures à des échelles territoriales variées doivent également être étudiées**. Si les énergies renouvelables font certainement partie des solutions, elles ne sont pas exemptes de critiques et soulèvent de nombreux enjeux, aussi bien écologiques que sociaux.



QUELLES SONT LES SUITES DU PROJET ?

Avec l'aide d'autres organisations européennes, Horizon TERRE va être traduit et adapté pour peser sur le programme actuel européen, Horizon Europe, notre souhait étant également l'installation de véritables procédures démocratiques pour définir le prochain programme. En France, nous souhaitons poursuivre la diffusion du texte, afin que chaque acteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du monde associatif puisse y puiser des pistes d'orientation de recherche, ancrées dans la transition écologique et sociale. En parallèle, nous plaiderons pour des Conventions de citoyens sur la programmation de recherche et exigerons la visibilité et la transparence sur la stratégie de recherche nationale et sa répartition budgétaire.

OBJECTIFS

PROPOSER DES ALTERNATIVES

Horizon Europe est le programme cadre européen pour la recherche, doté d'un budget de l'ordre de 100 milliards d'euros. En proposant une alternative, les travaux d'Horizon Terre savent être force de propositions, pour des nouvelles orientations de recherche.

METTRE EN DÉBAT

La stratégie alternative de recherche vise à être diffusée auprès des institutions, des citoyens, des associations, des chercheurs et des étudiants, pour inspirer d'autres visions, de débattre du processus d'orientation des budgets alloués à la recherche et proposer de procédures démocratiques pour les choix scientifiques et techniques.

CRÉER DES SYNERGIES

Horizon TERRE est une opportunité de faire du lien entre le monde de la recherche, les étudiants qui militent pour faire évoluer leurs formations et les associations qui considèrent que la science et son développement influent sur leurs champs d'action.

RÉORIENTER LES PROGRAMMES

Horizon TERRE lance un appel pour l'organisation de Conventions Citoyennes pour définir une programmation de recherche citoyenne. Doté de 10% des budgets de recherche, les programmes de recherche issus de ces Conventions donneraient les moyens de recherche pour d'autres futurs.

DANS LES MÉDIAS

Le Monde

« L'ensemble du budget de recherche est décidé à travers des mécanismes complexes et opaques »

basta!

« Travailler sur ce qui nous rend " en bonne santé " : l'ambition d'un programme de recherche citoyen : »

Reporterre

le quotidien de l'écologie

« La science a besoin d'un débat démocratique pour inclure les enjeux écologique et social »



SCIENCES CITOYENNES



Ingénieurs sans frontières



ATÉCOPOL

atelier d'écologie politique



HORIZON TERRE

TOU.TE.S ENSEMBLE

POUR UNE RECHERCHE RESPONSABLE ET ENGAGÉE

SCIENCESCITOYENNES.ORG/HT

**SIGNER
NOTRE APPEL**

**LIRE LE TEXTE
INTÉGRAL**

**DOSSIER
HORIZON TERRE**

**NOUS
CONTACTER**

**SITE
HORIZON TERRE**



Ingénieurs sans frontières



ATÉCOPOL

atelier d'écologie politique